

Ministère des Travaux publics

Administration des Ponts et Chaussées

Division centrale de la Voirie

Avis d'adjudication

Le **mercredi 27 mars 2002 à 10.00 heures**, il sera procédé au bâtiment des Ponts et Chaussées à Luxembourg, 26, rue N. Adames à l'ouverture de la soumission relative à

Contournement Ettelbrück (B7) 3ième voie entre le Viaduc "Ditgesbaach" et le Viaduc "Ingeldorf"

Volume des travaux:

- Gabions: 800 m3
- Géosynthétiques de renforcement: 6.900 m²
- Enrobés drainants 0/12: 1.800 to

Durée prévisible des travaux:

80 jours ouvrables

Début prévisible des travaux:

mai 2002

Les documents sont à la disposition des intéressés audit bâtiment les jours ouvrables de 8 à 12 heures à partir du 4 mars 2002 contre présentation d'une copie de virement de 250 € versés sur le CCP 1146-79 de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

Il ne sera procédé à aucun envoi des documents.

Les offres sont à remettre avant les jour et heure respectifs à Monsieur l'ingénieur première classe, 26, rue Nicolas Adames à Luxembourg ou à la B.P. 20 / L-2010 Luxembourg, conformément aux stipulations du cahier général des charges du 2.1.1989 portant institution d'un cahier des charges applicables aux marchés publics de travaux et de fournitures de l'Etat.

Luxembourg, le 2 mars 2002
La Ministre des Travaux publics
Erna Hennicot-Schoepges

Ministère des Affaires Etrangères

Direction de la Défense

Recrutement pour la mission de coopération civilo-militaire au Kosovo

Dans le cadre de la mission KFOR au Kosovo, les militaires de l'OTAN mettent en œuvre des projets de reconstruction civile par le biais d'équipes de coopération civilo-militaire (CIMIC). A cet effet, le gouvernement luxembourgeois a l'intention de recruter

un ingénieur technicien (m/f) dans le domaine de la construction

en vue de la relève de l'équipe CIMIC de l'armée luxembourgeoise travaillant actuellement au Kosovo. Durée du contrat à durée déterminée: 9 mois à partir de juin 2002.

Profil de la fonction:

Votre tâche principale consistera à identifier des projets de reconstruction civile, à estimer leurs coûts, à les initier et à surveiller leur exécution. Le candidat retenu sera recruté sur base de la loi concernant les opérations de maintien de la paix du 27 juillet 1992 et bénéficiera d'une formation militaire de 10 semaines au centre militaire de l'armée luxembourgeoise. Après conclusion satisfaisante de cette formation, le candidat sera intégré, en tant qu'officier commissionné, au contingent luxembourgeois de la KFOR et assumera la fonction de chef de l'équipe CIMIC luxembourgeoise.

Profil des candidats:

Vous bénéficiez d'une bonne condition physique et de préférence d'une expérience sur le terrain (les candidats pouvant faire valoir une participation à des missions internationales, une connaissance des Balkans et étant aptes à travailler dans une équipe multinationale seront considérés en priorité). Vous êtes de nationalité luxembourgeoise, vous maîtrisez parfaitement les langues anglaise et française et vous disposez d'un permis de conduire. La connaissance de langues régionales sera considérée comme un atout.

Modalités de recrutement:

Le participant issu du secteur privé touchera notamment une rémunération motivante basée entre autres sur le niveau de rémunération accordée pour une activité similaire, exercée au service de l'Etat ainsi qu'une indemnité spéciale par mois passé en mission. Le contrat de travail liant le participant à son employeur pourra de l'accord de l'employeur, être suspendu pour la durée de 9 mois et reprendre ses effets du fait de la reprise du travail par le participant dès la cessation du contrat à durée déterminée.

Le participant issu du secteur public bénéficiera d'un congé spécial de 9 mois avec maintien de tous les droits découlant de son statut et notamment de sa rémunération et ce en cas d'accord du Ministre du ressort. Il touchera une indemnité spéciale par mois passé en mission.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que cette mission les amènera à travailler dans un environnement souvent difficile.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer jusqu'au 11 mars 2002 une lettre de motivation, accompagnée d'un CV détaillé au Ministère des Affaires Etrangères - Direction de la Défense -, Plateau du Saint-Esprit, L-2915 Luxembourg. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues au numéro de téléphone 48 88 36 - 216.

Inspection générale de la sécurité sociale

Cellule d'évaluation et d'orientation de l'assurance dépendance

Dans le cadre de la procédure d'évaluation des personnes dépendantes la Cellule d'évaluation et d'orientation se propose d'associer comme

collaborateurs indépendants des:

Kinésithérapeutes m/f
Ergothérapeutes m/f

pour participer aux travaux relatifs à la détermination de la dépendance des personnes dépendantes résidant en établissement d'aides et de soins ou à domicile.

La maîtrise de la langue luxembourgeoise est indispensable.

L'indemnisation se fera sur base d'un système de vacations.

Les demandes avec un curriculum vitae sont à adresser à la Cellule d'évaluation et d'orientation

Madame la Chargée de direction adjointe 125, rte d'Esch L-2974 Luxembourg.

Les intéressé(e)s sont invité(e)s à prendre contact avec Monsieur Norbert Lindenlaub au téléphone 478-6063 de l'Inspection générale de sécurité sociale - Cellule d'évaluation et d'orientation

Ministère des Travaux publics

Administration des Bâtiments publics

Division des Travaux neufs

Avis d'adjudication

Le **jeudi 18 avril 2002** à 10:00 heures du matin; il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, à l'ouverture des soumissions concernant les

- 1) Travaux de revêtement de sol en bois pour hall sportif
- 2) Travaux de revêtement de sol en bois
- 3) Travaux de faux-planchers à exécuter dans l'intérêt du Lycée technique Josy Barthel à Mamer

Envergure de l'objet:

- 1) Revêtement de sport en bois à double lambourrage 1.560 m²
Marquage terrains de sports: 21 unités
- 2) Revêtement de sol en bois debout: 2.530 m²
Parquet en chêne: 45 m²
- 3) Faux plancher surélevé: 820 m²
Plancher amovible 600 x 600 mm: 45 m².

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires pour chaque corps de métier séparément.

La durée des travaux est de 30 jours ouvrables pour le revêtement de soi en bois pour hall sportif; de 30 jours ouvrables pour le revêtement de sol en bois et de 20 jours ouvrables pour le faux-plancher à compter de juin 2002.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

L'Administration des Bâtiments publics
"Soumissions"
Boîte Postale 112
L-2011 Luxembourg
Télécopieur: 46 19 19 - 555

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration au plus tôt le **jeudi 28 février 2002**.

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 28 et 29 du règlement grand-ducal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "**Soumission pour les travaux ... à exécuter dans l'intérêt du Lycée à Mamer**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Le présent avis a été transmis le 14 février 2002 au Supplément du Journal Officiel des CEE aux fins de publication

Luxembourg, le 13 février 2002
La Ministre des Travaux publics
Erna Hennicot-Schoepges

Ministère des Travaux publics

Administration des Bâtiments publics

Division des Travaux neufs

Avis d'adjudication

Le **mercredi 17 avril 2002** à 10:00 heures, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, à l'ouverture des soumissions concernant les

- 1) Travaux de carrelages et de pierres naturelles
- 2) Travaux de revêtement de sol en linoléum

à exécuter dans l'intérêt du Lycée technique Josy Barthel à Mamer

Envergure de l'objet:

- 1) Béton d'égalisation: 465 m³
Carrelage de sol: 11.000 m²
Carrelage mural: 11.000 m²
Pierres naturelles: 200 m²
- 2) Revêtement de sol en linoléum: 6.000 m²

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires pour chaque corps de métier séparément.

La durée des travaux est de 60 jours ouvrables pour les travaux de carrelages et de pierres naturelles de 30 jours ouvrables pour le revêtement de sol linoléum à compter de juin 2002.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

L'Administration des Bâtiments publics
"Soumissions"
Boîte Postale 112
L-2011 Luxembourg
Télécopieur: 46 19 19 - 555

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration au plus tôt le **jeudi 28 février 2002**.

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 28 et 29 du règlement grand-ducal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "**Soumission pour les travaux ... à exécuter dans l'intérêt du Lycée à Mamer**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Le présent avis a été transmis le 14 février 2002 au Supplément du Journal Officiel des CEE aux fins de publication

Luxembourg, le 13 février 2002
La Ministre des Travaux publics
Erna Hennicot-Schoepges

Ministère des Travaux publics

Administration des Ponts et Chaussées

Division des services régionaux - Arrondissement Diekirch

Avis d'adjudication publique

Le **mercredi, 13 mars 2002** à 10.00 heures, il sera procédé au bâtiment des Ponts et Chaussées à L-9280 Diekirch, 1, rue de Stavelot (Tél.: 80 32 25-1), à l'ouverture des soumissions relatives aux fournitures suivantes:

1. Objet des fournitures:

Fourniture d'un système de peinture à deux composants dans l'intérêt du marquage horizontal des chaussées pour les besoins de la DSR-Diekirch en 2002

2. Volume de la livraison:

- Lot 1: Composant A – produit liquide: 50.000 kg**
Lot 2: Composant B – produit solide: 60.000 kg

Lot 3: Billes de verre de gros diamètre: 30.000 kg

3. Mode de la livraison: Au fur et à mesure des besoins de l'Administration.

Les bordereaux et cahier spécial des charges peuvent être retirés audit bâtiment les jours ouvrables de 8.00 à 12.00 heures.

Les offres sont à remettre avant les jour et heure fixés ci-dessus à Monsieur l'ingénieur première classe des Ponts et Chaussées à L-9280 Diekirch, 1, rue de Stavelot, conformément aux dispositions de l'article 29 du règlement grand-ducal du 2 janvier 1989 portant institution d'un cahier général des charges applicable aux marchés publics de travaux et de fournitures pour compte de l'Etat.

Luxembourg, le 27 février 2002
La Ministre des Travaux publics,
Erna Hennicot-Schoepges

La Ministre des Travaux publics

Administration des Ponts et Chaussées

Division centrale de la Voirie

Avis d'adjudication

Le **mercredi 20 mars 2002** à 10.00 heures, il sera procédé au bâtiment des Ponts et Chaussées à Luxembourg, 26, rue N. Adames à l'ouverture de la soumission relative à

Réfection du marquage horizontal sur le réseau autoroutier pour l'exercice 2002

Volume des travaux:

marquage en peinture
0.225 rélectorisés:
400.000 ml

Durée prévisible des travaux:

100 jours ouvrables

Début prévisible des travaux:

avril 2002

Les documents sont à la disposition des intéressés audit bâtiment les jours ouvrables de 8 à 12 heures à partir du **27 février 2002** contre présentation d'une copie de virement de 150 € versés sur le CCP 114679 de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

Il ne sera procédé à aucun envoi des documents.

Les offres sont à remettre avant les jour et heure respectifs à Monsieur l'ingénieur première classe, 26, rue Nicolas Adames à Luxembourg ou à la B.P. 20 / L-2010 Luxembourg, conformément aux stipulations du cahier général des charges du 2.1.1989 portant institution d'un cahier des charges applicables aux marchés publics de travaux et de fournitures de l'Etat.

Luxembourg, le 27 février 2002
La Ministre des Travaux publics
Erna Hennicot-Schoepges